

Des relations à transformer

Je remercie la rédaction de "forum" de me donner l'occasion d'exposer mon point de vue personnel, n'engageant que moi-même, sur les relations de l'Eglise et de l'Etat au Luxembourg. J'essaierai de le faire en toute franchise sans me faire trop d'illusions sur une évolution de la question dans un temps rapproché. Toujours est-il que les problèmes posés par ces relations n'ont rien d'académique, mais qu'ils déterminent au contraire pour une grande partie la vie politique au Grand-Duché de Luxembourg. Comme le Gouvernement actuel s'est engagé dans sa déclaration gouvernementale à réexaminer la question du statut légal de l'Evêché, il est à espérer que ce numéro de "forum" contribue à préparer un débat public.

1. Comment s'organisent les relations entre l'Eglise et l'Etat?

Les relations entre l'Eglise et l'Etat continuent d'être réglées grosso modo par la Constitution de 1848, qui instaure un régime qu'un auteur autorisé par l'Eglise qualifie de "régime d'union plus ou moins imparfait" (Nicolas Majerus: La situation légale de l'Eglise catholique, Imp. St. Paul, 1926).

Le régime de collaboration de l'Eglise et l'Etat a été institué dans un contexte historique caractérisé d'une part par une pratique religieuse très forte et une influence déterminante du clergé ainsi que, d'autre part, par la volonté de puissance de la bourgeoisie, héritière exclusive des acquis de la Révolution française. Ainsi, la rétribution du clergé par l'Etat était-elle justifiée par les dettes contractées par la Nation à l'égard de l'Eglise dont les biens immenses avaient été confisqués par la Révolution. En fait, l'Etat bourgeois et l'Eglise se rencontrent pour conserver l'ordre social. Si l'Etat détient le monopole de la coercition (armée, police, gendarmerie ont le pouvoir de donner force à la Loi), l'Eglise et l'Etat collaborent pour persuader le peuple des bienfaits du régime politique et social en vigueur.

Le moule constitutionnel de 1848 n'a plus guère varié. Seules les modalités concrètes de collaboration ont changé. Une période-charnière se situe de 1914 à 1921. Alors qu'il existait bien entendu avant 1914 des hommes politiques catholiques, voir des groupes parlementaires cléricaux défendant le point de vue de l'Eglise, ce n'est qu'en 1914 que fut créé le "RECHTSPARTEI", parti à vocation de masse d'inspiration catholique, précurseur du parti chrétien-social, fondé après la 2e guerre mondiale. Il est un fait que le "RECHTSPARTEI" sut le mieux tirer parti de la situation embrouillée consécutive à la 1ère guerre mondiale et qu'il sortit grand vainqueur des premières élections et du référendum au suffrage universel. La création du LCGB en 1921 mit fin à la tentative de constituer un vaste syndicat ouvrier unitaire non-confessionnel.

Depuis cette période de profonde réorganisation, les réseaux sur lesquels s'appuie l'Eglise catholique pour exercer son influence dans la société politique et

dans la société civile étaient forgés.

2. Les réseaux d'influence catholique.

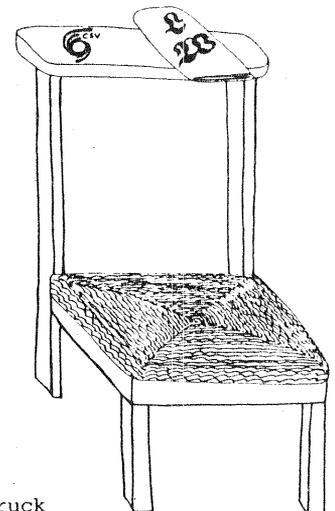
Actuellement, le monde catholique est présent par les structures suivantes:

Le "LUXEMBURGER WORT" et le reste de la presse catholique constituent un outil de domination intellectuel- le inégalé; l'enseignement religieux est fourni dans les écoles publiques, ce à raison de 3 heures hebdomadaires dans les écoles primaires; l'Etat et les communes entretiennent les églises, dans lesquelles la grande majorité de la population continue de se rendre

pour les célébrations des étapes essentielles de la vie; le parti catholique contrôle le Gouvernement et le Parlement; le LCGB et le Syprolux assurent la présence catholique dans le monde du travail. Il ne faut oublier une série d'autres organisations et d'institutions constitutives du monde catholique: écoles privées, hôpitaux gérés par des congrégations, associations catholiques interclassistes (Scouts, "Jongmeedercher", Action familiale et populaire) ou corporatistes (Associations des universitaires catholiques, Jeunesses agricoles catholiques); oeuvres caritatives diverses, etc. Il est conseillé de lire les pages consacrées à l'Eglise catholique dans le "Marienkalendar" pour se rendre compte de la variété des interventions de l'Eglise catholique dans notre société. Il ne faut non plus oublier que l'Eglise catholique constitue une puissance financière et foncière impressionnante par le biais des fondations et des fabriques d'église. Le public n'a aucune connaissance de la consistance des richesses de l'Eglise.

Toutes les organisations précitées collaborent plus ou moins avec l'Etat, de sorte que le problème posé est fort complexe et doit être examiné en réalité à plusieurs niveaux.

En fonction de quels critères doit-on apprécier les relations entre l'Eglise et l'Etat? Si on n'avait qu'à se préoccuper du parti chrétien-social, ce serait



in: G.W.Stoos, Hochdruck

chose plus facile car on se concentrerait sur la fonction d'ordre dévolue à ce parti. Mais le catholicisme, c'est bien plus que le PCS ou l'appareil de pouvoir "PCS-LUXEMBURGER WORT". Le catholicisme est une foi qui permet à certains de "soulever des montagnes", qui pour d'autres inspire une vie respectable

et généreuse et donne des raisons d'espérer dans l'Homme. Le catholicisme ce sont encore des relais d'assistance et de socialisation dont le mérite n'est plus à relever. L'Etat serait bien embarrassé s'il devait d'un jour à l'autre assurer toutes les fonctions d'assistance dont s'occupe le monde catholique. Il n'en reste pas moins que les rapports entre l'Eglise et l'Etat étant de nature politique, on ne saurait négliger le rôle primordial que joue sous cet angle le parti chrétien-social.

3. L'Eglise, support du capitalisme?

Pour un socialiste, il est évident que le parti chrétien-social qui jouit d'un appui de la part du quotidien de l'Evêché, est avant tout un facteur de conservation sociale, un frein dans le combat pour la liberté et la justice. Qu'il s'agisse de la libération de la femme, de la réforme scolaire, de la libéralisation de la justice, de la propriété foncière, du droit de vote des immigrés, de la politique culturelle - et l'énumération reste limitée - le PCS défend systématiquement des positions conservatrices. S'il admet des changements, ce n'est que pour des adaptations absolument nécessaires. Qu'il puisse exister des contradictions entre la logique de développement du capitalisme et ces positions du PCS, l'expérience le prouve: ainsi, en dépit de timides velléités émancipatrices de l'une ou de l'autre femme-député, le travail des mères de familles n'est guère vu d'un bon oeil par le PCS, qui voit leur place à la maison auprès de leurs enfants. Or, le développement du travail féminin obéit autant à une volonté d'indépendance des femmes qu'à un besoin du capitalisme, qui trouve dans des femmes non-qualifiées une main-d'oeuvre docile. En dépit de pareilles contradictions, - mineures somme toute - le PCS, expression politique du monde catholique, est un support du capitalisme qui, comme l'observe Michel Pauly, (forum, no 44: Eine perspektivenlose Alibidebatte), n'a pas su pallier aux déchirements induits par ce système économique, savoir les déficits de communication, la perte du sens des responsabilités, l'absence de chaleur humaine.

Bien que le PCS soit un parti populaire, dans lesquels les intérêts et les préoccupations divergent, il est dominé par quelques "grandes familles" catholiques bourgeoises. Il est également à remarquer que certaines théories de la "nouvelle droite", autoritaires, hiérarchiques, élitaires ont trouvé dans le couple "PCS-LUXEMBURGER WORT" un terrain fertile.

Les relations entre l'Eglise et l'Etat bourgeois sont-elles satisfaisantes? Cela dépend pour qui. L'Eglise trouve son compte dans un système qui assure son influence et permet son développement au Luxembourg, mais également à l'intérieur de l'Europe et du "monde libre". L'Etat bourgeois trouve un soutien parfois gênant, mais parfaitement fonctionnel. On n'est pas loin de ce "mariage politique" dont parle Nicolas Majerus.

4. Le combat de l'Eglise contre le gouvernement POSL/PD

Le Gouvernement socialiste-libéral, au pouvoir de 1974 à 1979, a constitué une épreuve dans les relations entre l'Eglise et l'Etat, alors que le lien or-

ganique entre les deux institutions, savoir le PCS, était écarté du Gouvernement. Ce Gouvernement procéda à un train de réformes de certaines lois réglant les moeurs (dépénalisation partielle de l'avortement, facilitation du divorce, abolition de l'invocation de la divinité dans le serment), qui, sans toucher à aucun privilège de l'Eglise, n'en constituent pas moins une sécularisation et une laïcisation de l'Etat. Alors que le Synode diocésain avait abouti à reconnaître le pluralisme de l'engagement politique des catholiques, le rejet du PCS dans l'opposition justifia une mobilisation de grande envergure du monde catholique derrière ce parti. Opération parfaitement réussie par ailleurs, dans laquelle le but, c.-à-d. le retour du PCS au pouvoir, justifia tous les moyens, même s'ils n'étaient guère compatibles avec les préceptes d'un bréviaire. Le triomphalisme qui transpire actuellement dans les colonnes du "Luxemburger Wort" donne par voie de réaction une nouvelle justification à l'anti-cléricalisme. La situation n'est guère propice à une modification des rapports entre le socialisme et l'Eglise catholique.

5. Veut-on, peut-on sortir de l'impasse?

Mon avis personnel est que l'importance du débat "cléricalisme-anticléricalisme" est surdimensionnée au Luxembourg. D'abord, parce que le poids de l'Eglise dans la société a diminué, en dépit de la résistance d'un "catholicisme sociologique". Ensuite, parce que cette querelle est d'un autre âge, et qu'elle représente un miroir à allouettes, propre à détourner l'attention de problèmes fondamentaux qui ne manquent pas. En dernière analyse, la fixation sur la dimension "cléricalisme-anti-cléricalisme" renforce le poids des idéologues bourgeois dans les deux camps. D'une manière abusive, le "Luxemburger Wort" parvient à faire croire qu'il existe une gauche comprenant tous ceux qui n'adhèrent pas au parti chrétien-social. Cette opposition permet notamment à des libéraux, défenseurs acharnés du droit de propriété absolu, de se donner une bonne conscience de gauche en faisant montre d'anti-cléricalisme. Pour ma part, je plaide pour un compromis entre socialisme et christianisme, pour s'attaquer aux injustices et discriminations sociales; les bases d'un tel compromis pourraient être les suivants:

6. Les conditions d'un nouveau compromis

a) Reconnaissance par le socialisme de la valeur intrinsèque du message chrétien, mais également reconnaissance des droits acquis au fil des années par le catholicisme, c.à.d. respect de la liberté de cons-



(Dessein de KONK.)

science et protection des cultes; paiement des rémunérations du clergé par l'Etat, subventions aux écoles privées sous condition d'une surveillance par l'Etat de l'affectation des deniers publics et de la valeur scientifique de l'enseignement (contrats d'association).

b) Reconnaissance par le catholicisme du caractère laïque et pluraliste de l'Etat, ce qui implique l'affirmation de la liberté de l'engagement politique des catholiques, mais également la disparition des cours de morale religieuse dans les écoles publiques. Un tel enseignement pourrait être dispensé en dehors des heures de classe normale, comme cela se fait pour les adhérents d'autres confessions.

Trois heures ainsi gagnées, notamment dans les écoles primaires, permettraient une autre organisation des programmes, qui, comme "forum" le démontre dans son numéro 44, sont inappropriées pour garantir l'égalité des chances, tant pour les écoliers luxembourgeois que pour les étrangers. A ces conditions, il faudrait ajouter - mais là je me lance dans une sorte d'utopie - la transformation du PCS en ce qu'il est, c.-à-d. en un parti populaire conservateur, avec renonciation au sigle chrétien. Après tout, le PCS n'adhère-t-il pas à une confédération européenne dénommée : "Parti Populaire Européen". Il s'y ajoute la déconfessionnalisation du LCGB, ce à l'instar de la CFDT française.

En effet, la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est secondaire, par rapport à celle de la stratégie de l'Eglise: si celle-ci continue de s'appuyer exclusivement sur des forces politiques et sociales catholiques et à combattre toutes les autres, les relations resteront ce qu'elles sont actuellement.

Un grand pas vers la décrispation serait franchi, si le "Luxemburger Wort" "allégeait" son soutien au parti chrétien social et ouvrirait ses colonnes à l'ensemble des courants du catholicisme luxembourgeois. Voeux pieux, s'il en est!

7. Propositions pour une démarche

Quels sont les moyens politiques, sinon stratégiques, pour imposer un nouveau type de rapport entre l'Eglise et l'Etat?

L'analyse que je fais du catholicisme et du socialis-

me m'amène à croire que de façon concrète, la démarche pourrait être la suivante:

a) constitution d'un fort courant au sein du catholicisme luxembourgeois en faveur d'une distanciation par rapport à l'appareil d'ordre "Luxemburger Wort-PCS". Ce courant est déjà plus que potentiel: il s'exprime dans un certain nombre d'associations, dont notamment "forum", Uniao, Vie Nouvelle.

L'intérêt considérable qu'a provoqué l'année dernière la conférence de Hans Küng, peu avant les mesures disciplinaires prises à son égard, m'amène à penser que ce théologien exprime un certain nombre d'idées ressenties par une frange non-négligeable des catholiques luxembourgeois, ainsi quand il parle de l'intolérance et de l'arrogance des fonctionnaires de l'Eglise, de l'imbrication des intérêts de l'Eglise et de groupes économiques, de l'arrogance des partis s'appropriant le sigle chrétien.

Que ces chrétiens cessent de se défier de la politique, qu'ils se mettent à peser de leur poids tant dans le monde catholique que sur le monde socialiste! L'engagement des chrétiens au sein du POSL et de l'OGBL est décelable; mais il reste trop restreint. Je ne vois d'autre possibilité pour peser sur la politique luxembourgeoise que celle de la constitution d'un groupe qu'on ne saurait plus passer sous silence. Je saluerais une évolution comparable à celle qui a renforcé le PS français, enrichi par de nombreux chrétiens. Héritier de la SFIO anti-cléricale, le PS a surtout grandi grâce à l'apport de chrétiens engagés. Qu'ils soient cependant avertis que jamais la politique ne saurait constituer un "Ersatz" pour la religion et que toute politique est faite de compromis!

b) L'abandon par le POSL-l'OGBL l'a déjà grandement réalisé - d'un certain archaïsme anti-clérical et une véritable ouverture aux catholiques qui sont éloignés du parti par des diatribes mettant en cause la religion. Il appartient au POSL de mettre davantage sa pratique et son vocabulaire en accord avec ses objectifs proclamés. C'est en étant davantage présents sur les terrains où se déroule concrètement la lutte sociale que les socialistes sont capables d'en imposer aux chrétiens, et de les gagner à leur cause.